

Conseil d'école du 13 novembre 2009 Ecole de Chaon - 18 h 00

Personnes présentes :

Marc Forton,	Président du Sivom
Chantal Meersschaut,	Maire de Souvigny
Pierre Henry,	Maire de Sennely
Yves Rousselet,	Maire de Chaon
Alain Leprêtre,	Adjoint à Souvigny
Muriel Martin,	Conseillère à Sennely, déléguée du Sivom
Michel Vannier,	Conseiller à Chaon, délégué du Sivom
Thierry Pfohl,	Conseiller à Chaon, délégué du Sivom
Armelle Landais,	Institutrice Petite section à Sennely
Virginie Demoule,	Directrice et institutrice Moyenne section à Sennely
Julie Boutin,	Directrice et institutrice Grande section à Chaon
Hervé Renaudineau,	Instituteur CP à Chaon
Adeline Gaugry,	Institutrice CE1 à Souvigny
Laurène Pierre,	Directrice et Institutrice CE2-CM1 à Souvigny
Elodie Lafon-Delpy,	Institutrice CM1-CM2 à Souvigny
Frédérique Richer,	DDEN *
Roger Marois,	DDEN honoraire
Muriel Magdelaine,	RPE **
Catherine Canakis,	RPE
Delphine Hamain,	RPE
Isabelle Crespel,	RPE
Michel Pivois,	RPE
Francis Garrido,	RPE

L'ordre du jour est le suivant :

- visite de l'école
- présentation de la nouvelle équipe
- règlement intérieur et charte Tice de l'école
- organisation des élections des représentants de parents d'élèves
- bilan de la rentrée
- projets pédagogiques de l'année
- transfert de date d'un jour de classe (du 14 mai au 12 mai)
- proposition de date pour la fête de l'école
- réponses aux questions des représentants de parents d'élèves.

Visite de l'école

Monsieur le maire de Chaon accueille les personnes présentes et propose de faire la visite de l'école. Celle-ci permet aux personnes présentes qui n'avaient pas encore eu l'occasion de se rendre à l'école de Chaon d'apprécier les travaux réalisés.

Monsieur le Maire de Chaon remercie les Représentants des Parents d'Elèves qui se sont mobilisés pour faire le nettoyage des locaux et du matériel et le déménagement à Chaon.

Présentation de la nouvelle équipe

Le tour de table est l'occasion pour les nouveaux enseignants de se présenter.

* DDEN : Délégué Départemental de l'Education Nationale

** RPE : Représentant des Parents d'Elèves

Règlement intérieur et charte TICE

Le règlement intérieur change peu mais il est demandé de préciser les horaires de soutien scolaire pour les enfants qui ne sont pas demi-pensionnaires.

Avec ces modifications, le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Charte TICE : règlement concernant l'utilisation des ordinateurs et d'internet :

La charte TICE est adoptée. Il est demandé de mettre en place un contrôle parental sur les ordinateurs sur lesquels les enfants auront accès à internet.

Organisation des élections des représentants des parents d'élèves.

70 votants sur 248 inscrits. Les enseignants regrettent le peu de participation des parents mais les élections se sont bien déroulées.

Bilan de la rentrée

Sennely :

Plutôt bien passé. Malgré les soucis de budgets (sur le budget annuel 2009 accordé par le SIVOM, la majeure partie a été utilisée par la précédente équipe d'enseignantes et seuls 80 euros étaient disponibles pour la commande de rentrée), le Sivom a autorisé une commande dépassant ce budget et le budget sera à nouveau complet en janvier. Les institutrices remercient le SIVOM pour cela. Deux ordinateurs ont été donnés à l'école par une association. Il y a donc 3 ordinateurs à Sennely qui permettent de faire des ateliers. Le soutien a été mis en place pour l'ensemble des enfants par petits groupes de 6. Tous les enfants sont concernés pour le moment (jusqu'en décembre). Les institutrices remercient la mairie pour le remplacement du petit pont que les enfants apprécient beaucoup. Le goûter du soir est autorisé pour les enfants qui rentrent par le car le soir car ils arrivent trop tard chez eux pour goûter depuis les vacances de la Toussaint.

L'entrée de l'école a été modifiée pour agrandir la cantine qui est agréable. Les vélos sont désormais rangés à l'extérieur, sous un préau qui a été construit en prolongement du préfabriqué. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés pendant les vacances d'été 2009. Les institutrices remercient la mairie de Sennely pour l'agrandissement de la cantine et toutes les modifications que cela a entraîné.

Chaon :

Un bilan a été fait sur les éléments manquants et en cours de mise en place au sein des nouveaux locaux de l'école.

Les extincteurs manquants seront présents début décembre et le plan d'évacuation sera disponible en même temps. Les stores ont été posés ainsi que les lavabos. La butée du sol qui manque sur les portes à double battant va être mise en place. Les anti-pince doigts vont être très rapidement mis en place. Internet et le téléphone fonctionnent. Le revêtement du sol de la cour est à étudier. Le portail en bois est à remplacer mais dans l'immédiat il va être remis d'aplomb. Une solution définitive sera mise en place ultérieurement. Un grillage supplémentaire va être mis en place là où les enfants ont accès au chien du voisin.

Le chauffage est en cours d'ajustement du fait d'un thermostat défectueux.

Des porte-manteaux vont être fixés dans le préfabriqué. Des cales ont été mises en place pour les portes des toilettes.

La cour a besoin d'être nettoyée, une petite sonnette serait utile pour pouvoir fermer l'école et accueillir les personnes qui ont besoin d'entrer.

Serait-il possible de fixer à l'extérieur l'ancien tableau à craie ?

Plans inclinés pour la peinture à installer dans le préfabriqué pour la garderie.

Un banc serait le bienvenu dans la cour...

Un exercice incendie a été réalisé avant les vacances de Toussaint sans aucune difficulté. Une boîte à clefs serait la bienvenue. La commande pharmacie est prête et va arriver. La commande de jeux de cour a été refaite par les enseignants auprès du SIVOM. Cette commande est constituée de ballons ovales, de cordes à sauter, d'anneaux, de cerceaux et d'élastiques. Pour des raisons de contrainte budgétaire, celui-ci souhaite attendre début 2010 pour passer commande. Par ailleurs, le bac à sable est utilisé et si les familles peuvent fournir quelques seaux, pelles et râteliers, ils seront les bienvenus.

Les deux vélos et les deux trottinettes fraîchement livrées vont être mis en service sous le préau. Les enseignants sont actuellement en train de recenser le matériel déjà disponible dans les réserves de l'école afin de voir ce qui pourrait être utilisé en jeux de cour et en activités (sportives et motricité)

Tout le monde a pris ses marques et tout se passe bien.

Souigny :

Merci à la mairie pour la photocopieuse, les extincteurs, les étagères, la clef de la porte du logement de fonction.

Merci au Sivom pour le téléphone illimité qui fonctionne, les adhésions USEP, l'imprimante. Merci à ceux qui ont participé à la dictée « Ela ». Merci également pour les tables de la classe de CE1 et toutes les réparations effectuées dans les sanitaires.

Projets pédagogiques de l'année

Sennely :

Beaucoup de projets communs pour les deux classes : projet d'école qui court depuis 2007 : ciné maternelle. La salle de cinéma de Sully ne participe plus mais l'école de Sennely sera raccrochée au Loir-et-Cher. Le principe est un peu différent car c'est « école et cinéma » et ce sera sur 2 séances et pas 3. La première séance aura lieu à Lamotte le 7 décembre.

Le marché de Noël est reconduit, le jeudi 17 décembre dans l'école. A l'occasion du marché de Noël, La Buissonnière (qui ne fonctionne plus que par la volonté de deux personnes) fera venir un conteur le lundi 14 décembre et le conte aura lieu dans la salle des fêtes. Il y aura un père Noël, des cadeaux pour les enfants et des friandises.

Une ballade d'automne a été faite sur la commune de Sennely, sans le car. Un projet de découverte des métiers du village sera mis en place avec visite de la poste en décembre (avec envoi d'une lettre au père Noël) et visite de la boulangerie en février. M. Forton souligne, si l'équipe enseignante le souhaite, la possibilité de visiter la faisanderie et la scierie de Sennely, la ferme de la Vallinière à Souvigny (vaches laitières et cochons).

Une structure pour la motricité existe dans l'école, elle sera montée dans la salle des fêtes pendant deux semaines à la fin du mois de janvier.

Chaon :

Julie Boutin : projet sur les sorcières (grimoires de sorcières), recettes... Le livre réalisé sera montré aux parents. Un goûter sous le préau a permis de déguster les réalisations culinaires.

Travail actuel sur les ombres. Noël, décoration de la classe et du sapin. Marché de Noël le lundi 14 décembre. Janvier : travail sur l'eau puis projet jardin avec Benjamin (employé municipal). Ensuite, projets sur les animaux et sur le vent. Mémé Gardet et Jacqueline viennent conter des histoires le jeudi matin, quelles soient remerciées.

Hervé Renaudineau : les sorties locales sont prévues en fin d'hiver ou début du printemps puis refaites ensuite dans le printemps dans le but de comparer l'évolution de la nature (forêts, étangs...) au cours des saisons. Les enfants participeront aussi au projet jardin. Pour la fin de l'année, sorties prévues dans chacun des villages du regroupement afin d'étudier les différences, les points communs entre les villages, leurs particularités, leurs monuments... Une visite de la ferme de la Vallinière à Souvigny est envisagée.

Souvigny :

Adeline Gaugry : Hygiène bucco-dentaire, le lavage des dents est très apprécié après le déjeuner du midi. Correspondance avec les CE1 de St Viâtre. Possibilité de faire des rencontres sur Souvigny et participation commune aux « p'tites randos » du 31 mai au 2 juin dans le Blésois. Dans le cadre de l'USEP, il y a des « mercredis USEP ». Première rencontre le 2 décembre, cross à Lamotte. C'est le car de l'USEP qui vient chercher les enfants.

Projet sur le traitement des déchets. Le Smictom va venir dans les classes pour présenter le traitement des déchets.

Marché de Noël le 15 décembre à la salle Burgevin. Ecole et cinéma le 8 décembre à Lamotte le matin.

Exercices d'évacuation avec les pompiers de Lamotte. Ils reviendront en Mars pour une initiation aux premiers secours. Initiation à la sécurité piéton avec la gendarmerie pour les CE1.

Laurène Pierre : également permis piéton. « Etoile Cyclo » du 17 au 21 mai 2010 (20ème édition).

Elodie Lafon-Delpit : remerciements pour le tableau, l'informatique.

Classe de neige du 20 février au 6 mars à Vars les Clos. Travaux sur les moyens de communication (lettres, cartes postales). En première période, travaux sur les contes africains. Avec l'intervenant sportif : hand-ball, course d'orientation, gymnastique, lutte. Un tournoi interclasse a déjà eu lieu en hand-ball.

Inquiétude concernant les intervenants sportifs : d'après l'inspection académique, pas de possibilité d'intervenants sportifs dans les classes de maternelle. Des pourparlers sont en cours...

Transfert de date d'un jour de classe :

Il y aura école le mercredi 12 mai et pas le vendredi 14 mai

Proposition de date pour la fête de l'école :

La date proposée est le samedi 19 juin 2010 à Souvigny (salle Daniel Burgevin). La salle est déjà retenue. Pas d'opposition parmi les membres du conseil d'école.

Réponses aux questions des représentants des parents d'élèves :

- *Le projet d'acquérir un nouveau bus pour le transport des enfants par le SIVOM est-il toujours d'actualité vu la vétusté des véhicules de location et les risques sécuritaires encourus.*

L'étude est en cours pour savoir de quelles subventions on peut bénéficier. 20000 euros par an pendant 5 ans. Obligation de faire un emprunt. La subvention pour le fonctionnement est également possible. Le car serait équipé de places pour handicapés. Le car en question fait 75 places et pourrait (peut-être) également bénéficier de subventions du fait de son équipement pour les handicapés. Le dossier est en cours et étudié par la commission des transports du SIVOM. Ce dossier sera présenté le 11 décembre au comité syndical.

- *Concernant les garderies périscolaires, les responsables pourraient-elles disposer des fiches de renseignement des enfants de leur commune, de façon à prévenir les personnes autorisées si l'enfant est déposé à la garderie en cas d'absence des parents à l'arrivée du bus.*
- *Serait-il possible d'indiquer dans le règlement intérieur du SIVOM que les enfants peuvent être déposés à la garderie de leur commune si toutes les personnes autorisées à récupérer l'enfant sont absentes à l'arrivée du bus.*

Les deux questions sont liées. Une modification du règlement du SIVOM est prévue afin de prévoir l'accueil exceptionnel de l'enfant par la garderie de la commune de résidence de l'enfant. Si à la fin de la garderie l'enfant n'est pas récupéré, il sera confié à la gendarmerie. Les fiches de renseignements de tous les enfants de leur village seront confiées aux responsables des garderies.

- *Chaon : des jeux de cour sont-ils prévus ?*

La réponse a déjà été donnée.

- *Souvigny : Suggestion pour le réfectoire : serait-il possible d'être vigilant sur les quantités (surtout quand il s'agit de viande) qui sont resservies aux enfants.*

Le problème a été signalé à la responsable du réfectoire et elle en tient compte depuis. Deux RPE pourront visiter la cantine, plutôt en dehors des heures des repas.

- *Sennely : Lors de la réunion de rentrée des petites sections, il a été demandé si les enfants (principalement ceux prenant le bus et arrivant à 17 h 10 à Chaon) pouvaient avoir leur goûter l'après midi (goûter individuel ou collectif). Qu'en est-il ?*

La question a déjà été abordée précédemment.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 12 mars à 18 h 00 à l'école de Sennely.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45 sur l'invitation de Monsieur le Maire de Chaon à prendre le verre de l'amitié.